

À Croisy-sur-Andelle, des parents d'élèves réclament une ouverture de classe en maternelle

Publié par Paris-Normandie

4-5 minutes

Cette rentrée a un goût amer pour les parents et les élus qui souhaitent l'ouverture d'une 3e classe maternelle au Sivom de la Haute-Andelle, face à des effectifs surchargés. Inquiets et mécontents, les parents d'élèves ont écrit au rectorat et fait circuler une pétition, en vain. Le Sivom de la Haute-Andelle regroupe six communes (Croisy, Elbeuf-sur-Andelle, Héronnelles, Le Héron, Morville et Rebets), dont quatre ont une école (maternelle à Croisy, élémentaires à Elbeuf-sur-Andelle, Le Héron et Morville-sur-Andelle). Si les effectifs d'élémentaire sont stables (plus de 110 élèves), ceux de maternelle sont en augmentation (61 enfants). En 2019, « *l'Éducation nationale a supprimé un poste d'enseignant de maternelle à l'école de Croisy, alors qu'on attendait 59 élèves sur les trois sections. Malgré les protestations, la fermeture a eu lieu en 2019* », explique **Patrick Lelouard**, président du Sivom et maire d'Elbeuf-sur-Andelle. Conséquence : aujourd'hui, 61 enfants de maternelle se répartissent en seulement deux classes.

Inacceptable pour les parents et les élus. « *La moyenne est de 30 petits par classe. Les enfants de 3 ans demandent de plus en plus d'attention. Il est impossible de travailler dans de bonnes conditions. La maternelle, c'est l'âge de la première expérience en classe, de la découverte, du développement... C'est inacceptable de laisser cette situation en l'état. La crise sanitaire a contribué à des déscolarisations et donc à des difficultés supplémentaires* », ne décolère pas **Karine Buquet**, maire de Croisy-sur-Andelle.



A partir de 1€

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

Propositions « inacceptables »

Jeudi 10 septembre, l'inspectrice de l'Éducation nationale a rencontré Patrick Lelouard et Karine Buquet à Croisy. *« Refusant de créer un poste en maternelle, elle n'a formulé que deux propositions que nous jugeons inconcevables, confie Patrick Lelouard : faire monter des élèves de grande section à Elbeuf-sur-Andelle pour alléger les effectifs de l'école maternelle (quitte à charger les effectifs de CP et à les placer tous en double niveau) alors que les équipements et la cantine ne sont même pas adaptés »,* ou faire descendre les élèves de CE1 d'Elbeuf-sur-Andelle avec les grandes sections de Croisy, *« occasionnant un regroupement des CP en une seule classe à 26. Là encore, ce n'est pas acceptable. Supprimer la classe de CP-CE1 reviendrait à gonfler l'effectif de CP restant sur la classe restante à Elbeuf-sur-Andelle, soit 26 élèves alors que le président de la République s'est engagé le 18 avril 2019 à ce qu'il n'y ait pas de classe de GS, CP et CE1 de plus de 24 élèves »,* souligne Patrick Lelouard.

Les élus des communes concernées par le regroupement scolaire en appellent à la rectrice, aux sénateurs : *« L'année scolaire 2019-2020 a été particulièrement éprouvante pour les enseignants qui ont affronté la crise sanitaire. Les élus que nous sommes ont bien conscience de l'énergie qu'ils ont déployée pour essayer de garder à flot tous ces enfants dans l'espoir de les retrouver à la rentrée à un degré d'instruction suffisant pour passer au niveau supérieur. Aujourd'hui, beaucoup ont pris du retard et il faudra encore beaucoup d'énergie pour les enseignants. Mais nous leur faisons confiance. Si Monsieur le ministre de l'Éducation nationale a décidé au mois de mars qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe sans l'avis du maire dans les communes rurales, c'est bien parce qu'il avait conscience de ces difficultés et qu'il savait que nous, les élus de terrain, étions bien à même d'évaluer les difficultés d'enseignement dans nos écoles »,* résumant les six élus locaux.